

N°2023/28

Nouméa, le 10 février 2023

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE NOUMÉA PROLONGATION DE LA FERMETURE DES PLAGES

En raison des prévisions de fortes précipitations liées au passage du cyclone Gabrielle à proximité du territoire, la ville de Nouméa informe que la baignade et les activités nautiques resteront interdites par arrêté municipal dans la bande littorale des 300 mètres de Nouméa **jusqu'au mardi 14 février au matin**, sous réserve de l'analyse de la qualité des eaux de baignade et de la turbidité de l'eau.